

# Écoquartier « Les Cherpines » Plan-les-Ouates et Confignon

## 2012 – 2018

Plan-les-Ouates et Confignon (CH/GE)

### mandant

Office de l'urbanisme, DT, État de Genève,  
communes de Confignon et de Plan-les-Ouates

### mission

Maîtrise d'œuvre urbaine (MOEU)

### budget

1'800'000 fr. ttc

### référénte

Séverine Pastor  
Cheffe de projet à l'Office de l'urbanisme  
État de Genève

### équipe

M. Weil, urbaniste  
I. Andersen, urbaniste  
V. Grimaldi, urbaniste

### partenaires

ADR, RGR, EDMS, ACADE, I-Consulting, Créateurs  
Immobiliers et Adrien Küpfer

Esquisse du plan d'ensemble



### Autres données

- Surface de 58 ha
- 4'000 habitants
- plus de 2'500 emplois prévus
- 120 parcelles
- 165 propriétaires (plus le domaine public)
- total 430'000 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher (SBP)

Offrir des logements aux habitants du canton de Genève, protéger les espaces de nature, construire des espaces de vie de qualité et réduire les mouvements pendulaires inutiles, tels sont les objectifs qui fondent le futur quartier durable des Cherpines, situé entre les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates.

Formalisé dans un plan directeur de quartier (PDQ), suite au lancement de mandat d'études parallèle en 2011, le projet comprend une zone de développement 3 (42 ha), une zone de développement industriel (13 ha) et des équipements publics (3 ha). Le développement du quartier s'inscrit dans un contexte qui favorise les liens avec les éléments naturels environnants (la renaturation de l'Aire notamment).

Le quartier comprend par ailleurs d'importants équipements publics (écoles primaires et nouvelle école de culture générale), culturels et sportifs (parc des Sports et de loisirs de 15 ha), ainsi que le développement d'une programmation commerciale conséquente (commerces de proximité et centre commercial).

Perspective de la place des Cherpines



Dans ce cadre, urbaplan a pour mission de rendre le PDQ opérationnel jusqu'à la formalisation des différents PLQ. Sa mission consiste principalement à coordonner et mettre en cohérence les différentes phases études liées à la réalisation, l'aménagement et la programmation du futur quartier (planification financière, morphologie du bâti, mobilité, gestion de l'eau et des terres, programmation des espaces publics, programmation commerciale, etc.) et tester l'opérationnalité des objectifs et principes directeurs visant leur mise en oeuvre dans les PLQ. L'ensemble des recommandations sont synthétisés dans un plan guide avec un cahier de prescriptions urbanistiques et paysagères.

Enfin, le projet est tributaire d'un contexte opérationnel et institutionnel ayant des enjeux de coordination importants: quartier planifié à la fois sur deux communes, différents partenariats avec les services de l'État mis en oeuvre, consultation des acteurs privés.